

Enviscope – 12 mai 2010

La création d'un pôle Ecotech Rhône-Alpes va renforcer les écotechnologies dans la région

Écrit par Michel DEPROST
Mercredi, 12 Mai 2010 20:39

La création de ce pôle devrait renforcer un secteur qui représente plus de 50 000 emplois en Rhône-Alpes

Un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire a décidé le 11 mai d'encourager la démarche de coordination entre pôles ECOTECH Rhône-Alpes. En Rhône-Alpes 3600 entreprises, représentant plus de 50 000 emplois, existent dans ce secteur. Les collectivités locales, comme le Grand Lyon saluent ce soutien. Comme les représentants des entreprises.

Le Medef Rhône-Alpes, la CGPME Rhône-Alpes, la CRCI Rhône-Alpes et le CESR Rhône-Alpes se félicitent d'une décision qui « *confirme la dynamique d'une économie régionale basée sur l'innovation et dont les acteurs économiques préparent efficacement la sortie de crise* » ECOTECH Rhône-Alpes répond, selon les représentants des entreprises " *aux priorités émises par les chefs d'entreprises dans le cadre des États Généraux de l'Industrie lancés en novembre dernier par le gouvernement : renforcer les compétences sur le territoire pour que l'industrie nationale puisse fournir les technologies de demain permettant notamment la croissance verte* "

En Rhône-Alpes 3600 entreprises travaillent dans les secteurs des technologies vertes et de l'énergie. Parmi elles figurent de grands groupes comme Arkema, EDF, GDF-SUEZ, Irisbus, Lafarge, Renault-Trucks, Rhodia, Saint-Gobain, Schneider Electric, STMicroelectronics, Vicat. Un grand nombre de PME et TPE sont aussi engagées dans ce secteur. Un quart des entreprises françaises spécialisées dans les énergies renouvelables sont situées en Rhône-Alpes

Les initiatives sont très nombreuses depuis quelques années dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur où un vaste mouvement de réorganisation et de rationalisation est engagée. Dans le réseau de grandes écoles, d'universités, et de nombreux centres de recherche publics et privés (CNRS, CEA, IFP, INES, INRETS, CERTU, CSTB, CETIAT, CETIM...) 4600 chercheurs seraient spécialisés sur les écotechnologies. Plus de quarante projets de recherche recensés font l'objet de fiches-projet détaillées. Certains sont déjà lancés, d'autres prêts à démarrer, d'autres encore en devenir. En termes financiers : 120 millions d'euros de projets de recherche par an, à l'instar des grands pôles de la région. Des financements spécifiques sont annoncés avec des accès privilégiés au Fonds Unifié Interministériel et de l'emprunt national.

Le pôle Ecotech devrait s'organiser par le biais d'une charte de coordination en cours de construction servira de déploiement des programmes de recherche lancés. Elle permettra de s'appuyer sur les savoir-faire cumulés des pôles de compétitivité MINALOGIC - Micro Nanotechnologies et logiciels embarqués, AXELERA - Chimie-Environnement, TENERDIS - Energies Renouvelables et LUTB - Transports urbains durables, qui sera ouverte à d'autres acteurs comme les pôles de compétitivité VIAMECA, TRIMATEC, PLASTIPOLIS, ARVE

INDUSTRIES ou les clusters « Pôle Innovation Constructive », INDURA, Lumière...